

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2540>



Thème 4 : Si on osait la démocratie ?

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Les congrès du SNES - Congrès de Rennes 2018 - Contributions de l'ÉÉ congrès SNES - Rennes 2018 -



Date de mise en ligne : jeudi 15 mars 2018

Date de parution : 30 mars 2018

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Enseignant-es en histoire et géographie nous sommes fréquemment amené-es à donner une définition succincte de la démocratie : système fondé sur la séparation des pouvoirs, la souveraineté populaire et garantissant des libertés publiques et privées, individuelles et collectives. Vision minimaliste bien loin de nos aspirations comme syndicat de transformation sociale. Le thème 3 de Grenoble réaffirmait le « Besoin de démocratie à tous les niveaux » et précisait « Pour la démocratie citoyenne, on ne peut se contenter d'un système représentatif qui aboutit à ce que les présidents d'exécutifs puissent prendre de nombreuses décisions dans un simulacre de démocratie. Il est nécessaire de s'interroger sur les moyens de revivifier la démocratie : vérification par les citoyens de la réalisation des engagements électoraux, consultation sur des sujets nouveaux... »

Pour nous la démocratie ne saurait donc se réduire à un système majoritaire.

Pourtant c'est bien ainsi que le SNES fonctionne à la plupart des niveaux : il organise des élections et la majorité issue de ces élections décide seule. L'École Émancipée a pourtant, dans sa volonté de construire le syndicat, décidé de participer aux exécutifs. Cela nous a coûté une scission. Ce choix nous continuons de le considérer juste mais nous nous heurtons constamment au mauvais vouloir des directions. Dans la plupart des académies, les exécutifs restent homogènes, les responsables de secteur appartiennent à UA, les militant-es de l'EE sont exclus des Comités techniques, des secrétariats départementaux ou généraux même quand ces derniers sont collectifs, ils/elles ne sont pas considérés comme capables de porter la parole du SNES devant les administrations, les rectrices et recteurs... Au niveau national nos camarades sont investi-es dans les secteurs du SNES sans en diriger aucun. Si nous sommes présent-e (sans pluriel car il n'est pas possible d'avoir deux militant-es intégré-es) au Secrétariat National, c'est es-qualité, comme École Émancipée et non comme responsable d'un secteur, et bien des débats sont tranchés avant notre arrivée.

Ce fonctionnement du SNES, n'est pas une obligation. Ce n'est par exemple pas celui du SNUipp. Il est le résultat d'une vision passéiste du syndicalisme... un syndicalisme qui a oublié que le Mur de Berlin est tombé depuis bientôt trente ans !

Notre syndicalisme est en crise. Le SNES perd tous les ans des adhérent-es. C'est certes le résultat des difficultés d'ensemble auxquels il est confronté (poussée de l'individualisme, faiblesse des victoires syndicales récentes...) mais c'est peut-être aussi parce qu'il paraît sclérosé. Ce n'est pas l'existence des tendances qui sclérose le débat, c'est la façon dont les minoritaires sont traité-es. Le paragraphe du thème 4 sur l'observatoire de la vie syndicale explique que « la vie interne du syndicat est très souvent méconnue, [que ses] instances doivent être plus visibles, plus ouvertes », c'est vrai mais avant toute chose il faut cesser de considérer qu'il existe au SNES des militant-es de seconde zone en fonction de leur appartenance à une tendance...

La cinquième modernisation c'est la démocratie disait Wei Jingsheng en 1978, il est temps que le SNES l'ose !

Hervouet Elisabeth , Sillam Olivier *Ecole émancipée*, ancien-nes secrétaires nationaux